



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Bourse

Question écrite n° 113303

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de la bourse de Paris. Intégrée dans la bourse de valeurs Euronext depuis 2000, elle-même reprise par NYSE en 2007, la place de Paris se trouve à nouveau au centre de plusieurs convoitises. En effet, le texte de l'accord entre la société transatlantique NYSE Euronext et la *Deutsche Börse* publié le 15 février dernier a permis de révéler les conditions de leur fusion. Cette transaction doit donner naissance à la première bourse mondiale avec un chiffre d'affaires total 2010 de 4,1 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 2,1 milliards. Toutefois, les actionnaires de *Deutsche Börse* détiendront 60 % du capital du nouvel ensemble, contre 40 % pour ceux de la société transatlantique. Cette fusion a été suivie le 1er avril 2011 d'une contre-proposition de Nasdaq-ICE qui laisse craindre une nouvelle dilution de l'indépendance de la place de Paris dans un consortium encore plus grand. La directive européenne MIF de novembre 2007 sur la libéralisation des marchés financiers, qui a provoqué la création de nombreuses plates-formes de négociation alternatives, est actuellement très critiquée par les professionnels les plus sérieux. De fait, cette directive n'a empêché ni l'influence américaine ni la complexité et l'opacité excessives du secteur financier. En conséquence, il lui demande si ce regroupement ne risque pas de faire passer au second plan le développement de la bourse de Paris.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113303

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7019

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)